

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 150**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 Décembre 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN / MME. SANDRA DALBIN**

---

**OBJET**

Participation financière en faveur de l'association Sourire à la Vie pour son projet d'expédition au Canada destiné aux enfants atteints de cancer et pour l'équipement de son lieu d'accueil et de soin : le Phare aux Sourires.

---

**Direction des Personnes Agées et des Personnes Handicapées  
Service Départemental Personnes Handicapées  
12542**

## **PRESENTATION**

### **I – ENONCE DE LA DEMANDE**

L'association Sourire à la Vie, située au 153, plage de l'Estaque 13016 Marseille a déposé une demande de participation de 13 000 € destinée au financement d'une expédition à chiens de traîneaux dans le nord canadien pour des enfants atteints de cancer. Elle sollicite également le soutien de notre collectivité en investissement pour son lieu d'accueil et de soin sur Marseille à hauteur de 17 000 €.

### **II – PRESENTATION DE L'ASSOCIATION**

Créée en 2006, l'association propose aux enfants atteints de cancer un accompagnement tout au long de leur parcours contre la maladie en leur proposant des activités et séjours variés dans les domaines du sport, du loisir ou de la culture.

### **III – OPPORTUNITE DE LA DEMANDE**

La structure d'accueil, située en bord de mer et baptisée «Phare des Sourires», dispense des soins de support et de répit. Elle est dédiée au bien-être et à l'épanouissement des enfants confrontés aux difficultés de la maladie.

A ce titre, l'association envisage de compléter son aménagement par des équipements voués aux jeux et aux loisirs.

D'autre part, elle organise des séjours hors du commun, dans un environnement propice à l'évasion, ayant pour effet d'améliorer la forme physique et le moral de ces jeunes.

Ainsi, elle projette d'accompagner un groupe de 11 enfants pour parcourir en pleine nature canadienne plus de 200 kms à chiens de traîneaux.

### **IV – PROPOSITION ET INCIDENCE FINANCIERE**

Au bénéfice des considérations qui précèdent, je vous propose d'allouer une participation financière du Conseil Départemental à ces projets à hauteur de 30 000 €.

Les crédits nécessaires au financement de cette opération ont fait l'objet d'une inscription au BP 2016 du Département :

N° de programme	N° d'opération	Libellé	Imputation	Engagement
22006	1001193	Subvention de fonctionnement	65 52 6574	13 000 €
22006	1001194	Subvention d'investissement	204 52 20421	17 000 €

## V - CONCLUSION

Au bénéfice des considérations qui précèdent et sur les propositions énoncées ci-dessus par Madame la Déléguée aux Personnes Handicapées, je vous demande de bien vouloir délibérer en ce sens.

En cas d'accord de votre part, il conviendra de m'autoriser à signer avec l'association Sourire à la Vie les conventions établies selon les modèles type se rapportant à ces propositions et de fixer à 30 000 € la participation globale allouée à ces projets.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL